

Somalie

Environnement opérationnel

Contexte

A la fin de l'année 2006, les troupes du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, appuyées par l'armée éthiopienne, ont mis en déroute les milices de l'Union des tribunaux islamiques et repris le contrôle de Mogadiscio et d'une grande partie du centre et du sud du pays. Des forces fidèles à l'Union des tribunaux islamiques et aux clans implantés à Mogadiscio ont continué à attaquer le Gouvernement fédéral de transition et les troupes éthiopiennes. La situation s'est dégradée au premier trimestre 2007, contraignant la population à fuir la capitale en vagues successives pour aller chercher la sécurité et une aide humanitaire. Selon les estimations, environ 750 000 personnes (soit 350 000 de plus que l'année dernière) sont déplacées à l'intérieur de la Somalie et 400 000 sont originaires de Mogadiscio. Du fait de l'insécurité, la présence et les activités humanitaires sont réduites à des activités ponctuelles, exécutées dans les zones accessibles et lorsque les conditions le permettent.

La Somalie doit non seulement faire face à ces crises provoquées par l'homme mais aussi à des sécheresses et à des inondations, qui réduisent dramatiquement la production vivrière et déciment les cheptels. La FAO estime que plus de 1,5 million de personnes vivant dans le sud et dans le centre de la Somalie ont besoin de toute urgence d'une aide alimentaire. Une crise alimentaire persiste dans la plus grande partie du sud et du centre, où les taux globaux de malnutrition aiguë ont dépassé le seuil d'urgence.

Besoins

Les évaluations réalisées par les Nations Unies et par des organisations non gouvernementales indiquent que l'assistance est bien inférieure aux normes humanitaires internationales dans tous les secteurs. Les régions les plus durement touchées sont le sud et le centre de la Somalie, ainsi que le sud du « Puntland ». Parallèlement, les conditions de vie dans les zones d'installation des déplacés internes sont inférieures aux normes les plus élémentaires appliquées dans les camps de réfugiés : pour accéder aux secteurs sûrs de ces campements,



il faut bien souvent rétribuer les propriétaires des terrains, il est difficile de trouver de l'eau propre, les latrines sont rares, les structures de santé manquent de personnel et la pénurie de médicaments entrave les traitements.

Total des besoins
2008 : 17 241 402 dollars E.-U
2009 : 9 448 071 dollars E.-U

Objectifs principaux

- Parvenir à des solutions durables moyennant le rapatriement librement consenti des réfugiés somaliens, ces efforts concernant principalement les Somaliens réfugiés à Djibouti, qui regagneront le « Somaliland », mais s'adressant aussi à leurs compatriotes réfugiés en Éthiopie, au Kenya, au Yémen et dans d'autres pays.
- Offrir une protection internationale et une assistance dans les zones auxquelles l'UNHCR peut accéder.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

Réfugiés et rapatriés somaliens

- Tous les réfugiés qui optent pour le rapatriement librement consenti reçoivent des indemnités de transport et de subsistance.
- Des activités de réintégration sont menées au « Somaliland » et au « Puntland ».
- Les conditions de protection font l'objet d'un suivi dans les zones d'intégration et dans les régions d'origine.

Réfugiés et demandeurs d'asile en Somalie (« Somaliland » et « Puntland »)

- Les demandeurs d'asile sont enregistrés et leur statut est déterminé en tenant compte de la complexité des schémas migratoires dans la région.
- L'accès aux solutions durables, principalement sous forme de réinstallations, est régi par des procédures transparentes et efficaces.
- Les réfugiés urbains résidant à Hargeisa et les réfugiés qui attendent de partir dans un pays pour y être réinstallés reçoivent une aide définie en fonction de leurs besoins.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile bénéficient à titre préventif d'une éducation sanitaire et de soins de santé, une attention spéciale étant accordée aux femmes, aux enfants et aux personnes atteintes par le VIH et le SIDA et/ou la tuberculose.
- Tous les programmes intègrent des critères d'âge, de genre et de diversité et sont exécutés au travers de réseaux communautaires.

« Puntland »). Si la situation sécuritaire s'améliore au centre et au sud de la Somalie, certains Somaliens réfugiés dans des pays avoisinants pourront bénéficier d'une aide pour regagner ces régions.

Le dernier groupe de Somaliens réfugiés de longue date à Djibouti, soit quelque 5 000 personnes, sera rapatrié au « Somaliland » avant la fin de l'année 2007. L'UNHCR supprimera progressivement son aide à la réintégration, notamment en ce qui concerne l'agriculture et les infrastructures, et transférera les projets à des organismes de développement tels que le PNUD, la FAO et l'OIT. Le Haut Commissariat appuiera également les autorités locales en assurant des activités de renforcement des capacités et de formation.

Au « Puntland », l'UNHCR facilitera le rapatriement et la réintégration des réfugiés somaliens. Il renforcera également les capacités locales de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile et traitera les problèmes en rapport avec les migrations en direction du Yémen.

En raison de l'insécurité ambiante, les Nations Unies et les ONG internationales sont contraintes de gérer la plupart de leurs activités au sud et dans le centre de la Somalie à partir de Nairobi, ce qui limite leur capacité à surveiller la mise en œuvre des projets. Cependant, l'UNHCR et d'autres organisations humanitaires renforcent actuellement leurs capacités opérationnelles à Baidoa, localité située à 240 kilomètres de Mogadiscio, afin de prodiguer une aide dans d'autres régions du pays.

L'UNHCR participe à l'approche modulaire qui a été adoptée pour l'intervention humanitaire globale en Somalie. Afin de faire face à de nouveaux déplacements de population dans la sous-région, un plan d'intervention d'urgence est régulièrement actualisé.

Contraintes

L'exécution d'activités humanitaires en Somalie est entravée par les conflits internes au pays. Qui plus est, les opérations humanitaires transfrontalières sont sujettes à des interruptions, en raison des violences qui éclatent à proximité des frontières internationales de la Somalie.

Stratégie et activités

En 2008-2009, l'UNHCR entend protéger et aider les réfugiés, les rapatriés et les demandeurs d'asile vivant au nord-ouest et au nord-est de la Somalie (« Somaliland » et

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2008		Déc. 2008 - Janv. 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Éthiopie	2 310	2 310	5 600	5 600	8 580	8 580
	Pays divers	260	260	620	620	950	950
	Éthiopie	2 190	220	1 540	160	990	120
Demandeurs d'asile	Pays divers	240	120	170	60	110	70
Réfugiés rapatriés		7 000	7 000	1 000	1 000	3 000	3 000
Déplacés internes		750 000	750 000	1 010 000	1 010 000	1 010 000	1 010 000
Total		762 000	759 910	1 018 930	1 017 440	1 023 630	1 022 720



UNHCR/K. McKinsey

Ce centre d'accueil abrite des personnes déplacées originaires de diverses régions du Somaliland. Les tukuls, des habitations traditionnelles en forme d'igloo, sont construites à partir de bouts de bois et de boîtes en fer blanc.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Les services sont assurés par l'intermédiaire de bureaux implantés à Hargeisa (« Somaliland »); Garowe, Bossaso, Galkayo (« Puntland »), Mogadiscio, Baidoa et Kismayo (régions du sud et du centre). L'UNHCR prévoit également d'implanter une présence à la frontière entre le Kenya et la Somalie afin de suivre les mouvements de population. Dans le cadre du programme visant à remédier à la situation en Somalie, l'UNHCR adaptera ses opérations et sa présence afin d'améliorer son accès aux bénéficiaires.

	2008	2009
Nombre de bureaux	8	8
Effectif total	97	97
Fonctionnaires internationaux	26	26
Collaborateurs nationaux	59	59
VNU	10	10
JEA	2	2

Coordination

En raison de la situation politique actuelle, l'UNHCR et d'autres organismes humanitaires doivent traiter avec les autorités de trois pays et plusieurs autorités régionales et locales pour protéger et aider les personnes relevant de leur compétence.

L'Équipe des Nations Unies en Somalie a activé l'approche modulaire. L'UNHCR partagera la responsabilité du module de la protection avec l'OCHA et dirigera le module des abris avec l'ONU-Habitat.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour les réfugiés ; ministère de l'Intérieur, de la Sécurité du territoire, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Reconstruction ; ministère de la Réinstallation, de la Réhabilitation et de la Reconstruction.

ONG : *Agricultural Development Organization, Agrocare and School Aid Organization, Center for Education and development, Community-Based Rehabilitation Services, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Galkayo Education Center for Peace and Development, Ijra Organisation for Welfare and Development, Horn of Africa Voluntary Youth Committee, Islamic Relief, Puntland Development Research Center, Relief and Development Organisation, SAACID, Sahar Research and Development Organisation, Save Somali Women and Children, Société somalienne du Croissant-Rouge, Somali Women Concern, Somali Minority Vision in Action and Relief Development Organisation, Somali Reunification Women Union.*

Partenaires opérationnels

Autres : FAO, FNUAP, OCHA, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, UNICEF.

Budget total par secteur 2008-2009



Déplacés internes

Dans un contexte de guerre civile et de catastrophes naturelles, la communauté internationale s'efforce de porter assistance aux personnes actuellement déplacées à l'intérieur du pays, dont le nombre est estimé à 750 000. Les déplacés n'ont qu'un accès très limité à la protection, à la sécurité et aux services élémentaires, en particulier dans les centres urbains. Ne pouvant trouver d'emploi régulier, beaucoup ont recours au travail occasionnel et à la mendicité. La vaste majorité des déplacés s'entassent dans des sites d'installation temporaires, où ils subsistent avec difficulté.

Pour répondre aux besoins des déplacés internes dans le cadre de l'approche modulaire, l'UNHCR présidera le secteur de la protection avec l'OCHA et le secteur des abris d'urgence avec l'ONU-Habitat, sous la supervision générale du Coordonnateur de l'action humanitaire.

Les principaux objectifs stratégiques de l'UNHCR sont les suivants :

- Offrir une aide d'urgence, notamment des matériaux pour abris et des articles non alimentaires, aux personnes récemment déplacées.

- Renforcer la protection des déplacés internes, des populations de retour et des autres personnes ayant des besoins spécifiques, et améliorer leurs conditions de vie.
- Promouvoir et rechercher des solutions durables à la situation des déplacés internes, des populations de retour et des autres personnes ayant des besoins spécifiques.

En 2008, l'UNHCR offrira protection et assistance aux déplacés internes, en leur procurant également des abris d'urgence. Parallèlement, le Haut Commissariat protégera et aidera les nouveaux demandeurs d'asile au Kenya, en Éthiopie, au Yémen et à Djibouti au titre du Programme supplémentaire pour la situation en Somalie. Le budget total de l'Appel supplémentaire pour la situation en Somalie s'élève à 47,8 millions de dollars E.-U. pour la période juillet 2007-décembre 2008 ; sur ce montant, 10,3 millions de dollars sont destinés au programme en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de la Somalie.

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2007			2008			2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	1 978 201	2 962 468	4 940 669	2 306 883	3 221 406	5 528 289	2 306 883
Abris	55 000	2 893 720	2 948 720	100 000	1 277 143	1 377 143	380 000
Activités génératrices de revenus	620 000	0	620 000	485 000	0	485 000	700 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	175 900	324 679	500 579	207 700	162 857	370 557	470 100
Assainissement	90 000	0	90 000	90 000	0	90 000	250 000
Assistance juridique	333 300	811 441	1 144 741	630 500	454 286	1 084 786	900 200
Besoins domestiques	267 200	2 096 700	2 363 900	251 100	2 907 429	3 158 529	435 600
Bétail	110 000	0	110 000	295 000	0	295 000	400 000
Eau	200 000	0	200 000	375 000	0	375 000	300 000
Éducation	354 300	0	354 300	371 300	0	371 300	675 500
Production vivrière	500 000	0	500 000	550 000	0	550 000	550 000
Santé	197 300	0	197 300	199 200	0	199 200	382 200
Services communautaires	206 000	311 000	517 000	230 200	128 571	358 771	616 400
Sylviculture	95 000	0	95 000	110 000	0	110 000	190 000
Transport et logistique	220 000	690 000	910 000	105 000	994 285	1 099 285	250 000
Total des opérations	5 402 201	10 090 008	15 492 209	6 306 883	9 145 977	15 452 860	8 806 883
Appui au programme	701 611	844 887	1 546 498	641 187	1 147 354	1 788 541	641 187
Total	6 103 812	10 934 895	17 038 707	6 948 071	10 293 331	17 241 402	9 448 071

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.